



Terrains constructibles - Gazoduc

Par Seb13

Bonjour,

Sur un terrain traversé par un gazoduc, je sais que les contraintes en termes de construction sont importantes pour éviter d'endommager la canalisation.

Savez-vous quelles sont ces règles des constructions concernant les bâtiments pérennes et pour les constructions temporaires types abris de jardin (superficie, possibilité d'édifier au-dessus du gazoduc ou faut-il respecter une distance de sécurité...)

Merci à vous pour vos réponses.